

PRIME ÉCONOMIES D'ÉNERGIE

Isolation et Protection solaire



Pour la promotion de l'isolation dans le résidentiel, le **tertiaire** et **l'industrie** sur le territoire de la Guadeloupe à compter du 1er janvier 2020

Secteurs / Types	Combles / Toitures	Murs	Réduction des apports solaires par la toiture
Résidentiel / Tertiaire / Industrie	12€ / m²	8€ / m²	16€ / m²

Prime économies d'énergie « précarité-modeste » :

Secteurs / Types	Combles / Toitures	Murs
Résidentiel	16 € / m²	8 € / m²



La Prime économies d'énergie est soumise à conditions. Pour en bénéficier, rapprochez-vous de nos partenaires Agir Plus d'EDF dont vous trouverez la liste sur le site edf.gp











